Breil-sur-Roya (06) : enquête judiciaire sur le Resto paysan d’Emmaüs Roya fondé par Cédric Herrou après des irrégularités d’urbanisme

18/11/2026 à 13h55



Le « Resto paysan » d’Emmaüs Roya, fondé notamment par le militant pro-migrants Cédric Herrou à Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes), fait l’objet d’une enquête judiciaire concernant de possibles infractions aux règles d’urbanisme. La préfecture confirme plusieurs irrégularités relevées lors de contrôles administratifs, rapporte France 3 Côte d’Azur le 18 novembre.



Cédric Herrou en 2019, photographie d’archives sans lien avec les inspections de 2026. ShannaX / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0.

Des contrôles administratifs, puis une enquête

Le restaurant associatif, installé promenade Georges-Clemenceau, est destiné à valoriser les produits agricoles locaux et à participer à l’activité solidaire de la communauté Emmaüs Roya. Après plusieurs passages des services de contrôle, des irrégularités portant sur les autorisations d’urbanisme ont été signalées. L’existence d’une enquête judiciaire a été confirmée publiquement.

Dans les jours précédant cette confirmation, Cédric Herrou avait dénoncé une succession de contrôles et craint une éventuelle fermeture. Le maire de Breil-sur-Roya, Sébastien

Olharan, a contesté toute initiative personnelle de harcèlement, indiquant que les inspections avaient été conduites par les services de l’État et mettant en cause les autorisations nécessaires à l’aménagement de l’établissement.

Une fermeture non actée

Ces constats administratifs et l’ouverture d’une enquête ne constituent pas une décision judiciaire sur une éventuelle infraction ni, à eux seuls, une fermeture définitive. L’avenir de l’établissement dépendra des procédures et des décisions compétentes.

Sources : France 3 Provence-Alpes-Côte d’Azur, 18 novembre 2026 ; Nice Radio, 16 novembre 2026.